

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 23 mars 2023

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Isabelle DELAINE

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 65
Nombre de procurations : 8
Nombre de votants : 73
Date de la convocation : 16 mars 2023
Date de publication : 30 mars 2023

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	STOLZ Julien	MIRAT Maryline
MICHAUD Dominique	THEVENIN Hélène	NONNOTTE-BOUTON Catherine
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	TRONCIN Dominique	PRAT Hervé
DAUBIGNEY Jean-Michel	BERNARDIN Daniel	REBILLARD Jean-Michel
JEANNET Nathalie	ROBERT Jean-Claude	ROCHE Paul
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	RIOTTE Christine
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	CHAPIN Jean-Paul
SOLDAVINI Grégory	PAUVRET Emeric	JEANNEROD Georges
FERNOUX-COUTENET Gérard	ANTOINE Patricia	DIEBOLT Alain
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAMPANHET Stéphane	PANNAUX Joël
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	DELAINE Isabelle	HENRY Micheline
MONNERET Christophe	DOUZENEL Alexandre	GUIBELIN Hervé
ROY Jean-Yves	DRAY Frédérique	MILLIER Cyril
CALINON Séverine	GIROD Isabelle	LABOUROT Céline
CROISERAT Jean-Luc	GRUET Justine	GRUET Olivier
GAGNOUX Jean-Baptiste	HAMDAOUI Ako	SAGET Emmanuel
GUIBELIN Marie-Rose	HERRMANN Nadine	CALLEGHER Aline
HOFFMANN Maurice	JABOVISTE Philippe	JEANNEAUX Cyril
LEPETZ Joëlle	JARROT-MERMET Laëtitia	LEGRAND Jean-Luc
PECHINOT Jacques	MARCHAND Sylvette	LAGNIEN Jacques
RYAT Thomas	MBITEL Mohamed	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine
SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine

Conseillers absents ayant donné procuration

MANGIN Isabelle donne procuration à JEANNET Nathalie
BERTHAUD Mathieu donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
CUINET Jean-Pierre donne procuration à MARCHAND Sylvette
DEMORTIER Catherine donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
GERMOND Daniel donne procuration à NONNOTTE-BOUTON Catherine
GOMET Nicolas donne procuration à BERNARDIN Daniel
PERNOUX Annie donne procuration à ROY Jean-Yves
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

CHEVAUX Bruno	BONIN Jean-Luc	DAVID Françoise
MATHIOT Agnès	CHAUTARD Christophe	MATHEZ Christian
LACROIX Olivier	BREMOND Gabriel	GINET Gérard
VERNE Pierre	VIVERGE Patrick	

Objet : Acquisition à Madame DEMILLIERE Marie Thérèse

Rapporteur : Madame Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE

Madame DEMILLIERE Marie Thérèse est propriétaire de la parcelle cadastrée section ZD n°84 d'une superficie de 18 398 m² située à Authume. Cette parcelle est toujours vouée à un usage agricole mais constitue une dent creuse au sein de la zone d'activité des « Grandes Epenottes » s'étendant aujourd'hui sur les communes de Dole, Brevans et Authume.

Dans le cadre des procédures d'évolutions en cours actuellement pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole entend revoir la classification de cette parcelle dans le PLUi pour lui conférer une vocation économique cohérente avec la zone d'activité des Grandes Epenottes.

Madame DEMILLIERE Marie-Thérèse n'est pas opposée à une transaction ; aussi, dans ce contexte il apparaît nécessaire que la Collectivité maîtrise ce foncier de manière à pouvoir définir plus finement l'affectation future des sols, ce que ne permet pas le document d'urbanisme actuel.

Conformément aux orientations qui ont présidé à l'élaboration du PLUi, il paraîtrait par exemple cohérent d'éviter l'extension des activités strictement commerciales sur ce secteur et de privilégier des activités à vocation tertiaire davantage compatibles avec la clinique vétérinaire en cours d'implantation sur le tènement foncier voisin.

Après échanges avec Madame DEMILLIERE Marie-Thérèse et compte tenu de la valeur d'avenir potentielle de cette parcelle, un accord est intervenu sur la base de 20 euros /m².

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'acquisition à Madame DEMILLIERE Marie-Thérèse, demeurant rue de Chatenois à Authume, de la parcelle cadastrée section ZD n°84 à Authume d'une superficie de 18 398 m²,
- **DE PRÉCISER** que cette acquisition sera réalisée moyennant le prix de 20 euros/m²,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

SCRUTIN	POUR : 65	ABSTENTION(S) : 8
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 8 PROCURATION(S)	

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle AAT/Développement Économique
- Madame Demillière Marie Thérèse – rue de Châtenois, 39100 Autume
- Maître Thomas ROQUEL – 23 rue Buffon, 21000 Dijon

*Fait à Abergement-la-Ronce, le 23 mars 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*



Jean-Pascal FICHERE.

